

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00546

Numéro SIREN : 508 424 363

Nom ou dénomination : 3I - INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt 1682

3I – INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE
Société par actions simplifiée
Siège social : Montauban (82000) – ZI Nord - 1 rue Joseph Marie Jacquard
508 424 363 RCS Montauban
(la "Société")

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 FEVRIER 2024

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février,

LA SOUSSIGNEE :

3R INDUSTRIES, société par actions simplifiée, dont le siège social est à Montauban (82000) – 1 rue Joseph Marie Jacquard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 981 295 108 RCS Montauban, représentée par JETT FINANCE, elle-même représentée par Monsieur Jean-Baptiste REMY dûment habilité aux fins des présentes,

Titulaire de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (l'"**Associé Unique**").

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RAPPORTEES DANS L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- nomination du nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

PREMIERE DECISION

Nomination du nouveau Président

L'Associé Unique prend acte de la démission de Madame Diana REMY de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour, et décide de nommer en lieu et place, à l'issue de la présente décision, et pour une durée indéterminée, la personne suivante :

3R INDUSTRIES, société par actions simplifiée, dont le siège social est à Montauban (82000) – 1 rue Joseph Marie Jacquard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 981 295 108 RCS Montauban, représentée par JETT FINANCE, elle-même représentée par Monsieur Jean-Baptiste REMY

3R INDUSTRIES, déclare accepter lesdites fonctions et n'être frappée, d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de Président de la Société.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

* * *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing privé qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associé Unique de la Société.

Signature Electronique :

L'Associé Unique consent expressément, par application des dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil, à procéder à la signature du présent acte par le système de signature électronique DocuSign et renonce expressément à signer et obtenir un quelconque original de ce dernier.

L'Associé Unique reconnaît que le présent acte, tel que signé par voie électronique, constitue une preuve valable permettant d'apprécier ses droits, obligations, responsabilités et consentement.

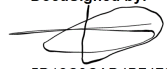
La date d'effet du présent acte sera celle de la signature par l'Associé Unique et attestée par la plateforme de signature DocuSign.

Pour la société 3R Industries (*)

JETT FINANCE

Représentée par Monsieur Jean-Baptiste REMY

Associé Unique et Président de la Société

DocuSigned by:

5D12C9CAD4B7473...

(*) Faire précéder de la mention manuscrite **"Bon pour acceptation des fonctions de Président de la Société"**.